

# Education à la citoyenneté

Probatoire série A-B-C-D-E

Session de 2011

## SUJET I.

Après avoir décrit le contexte qui a favorisé l'instauration du régime Nazi en Allemagne, montrez en quoi il méconnaît les droits du citoyen, y compris le droit à la vie.

## SUJET II.

Dans l'antiquité, le citoyen était membre d'une cité, ou habitant d'un Etat libre qui avait le droit de suffrage dans les assemblées publiques. Si la citoyenneté continue d'être la faculté pour un habitant de participer, même par délégation, à la gestion des affaires de la cité, alors le Camerounais a sa citoyenneté à conquérir. Il ne s'agit pas pour le Camerounais de se distraire avec la « liberté » et de gesticuler...mais de conquérir une culture politique à partir de laquelle il pourra s'attacher, de manière irréversible aux principes démocratiques.

Partout dans l'Afrique livrée à l'indignité, et en panne d'âme, des constitutions merveilleuses pavées des droits fondamentaux et de libertés gémissent sous les plombs tachés aux quatre coins de la démocratie. Tout comme dans la bible, il faut frapper pour que l'on vous ouvre la porte, le citoyen...doit arracher son droit à la « cuisson du gâteau » au lieu de revendiquer sa part de gâteau.

Bell Bell in Amand 'la N°003, avril 1992, P.05.

En s'appuyant sur les questions ci-après et s'aidant de ses propres connaissances, le candidat traitera le sujet sous forme d'une explication de texte.

1. Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ? Quelle est l'idée générale de ce texte ?
2.
  - a) Qu'est-ce qu'un citoyen ?
  - b) Quelles sont les libertés évoquées dans ce texte ?
3.
  - a) En quoi la conquête des libertés est un combat perpétuel pour l'humanité ?
  - b) Citez deux événements historiques qui ont particulièrement marqué cette conquête des libertés.
4. Relevez dans la constitution camerounaise trois garanties essentielles à l'exercice des libertés.
5. Partagez-vous le point de vue de l'auteur selon lequel l'exercice des libertés n'est pas synonyme de gesticulation ?